

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

TERME JEAN-FRANÇOIS (1791-1847) *par* Christian Bange

Jean-François Terme est né à Lyon le 11 juillet 1791, baptisé le lendemain en l'église Saint-Nizier, fils de Jean *Jacques* Terme (1750-1814), négociant à Lyon, et de Marie Willermoz (Lyon, 1754-1835), mariés à Saint-Nizier le 7 novembre 1780. Baptisé à Saint-Nizier le 12 juillet; parrain : Jean-François Quinquinet, négociant; marraine : Anne Bergeron, épouse d'Étienne François Dumas, négociant. Sa mère est la nièce de l'important franc-maçon Jean-Baptiste Willermoz (1730-1824), dont il fera l'éloge à la Société royale d'agriculture, et de l'académicien Pierre Jacques (ou Jacques) Willermoz* (1735-1799), et la cousine germaine d'un autre académicien, fils de Pierre Jacques, Pierre Willermoz* (1767-1810), lequel a épousé Catherine Clotilde Terme (1785-1842), sœur de Jean-François. Nul doute que celui-ci ait été influencé par cet environnement familial. Après des études au collège de Belley, tenu alors de façon éphémère de 1802 à 1809 par les Pères de la Foi, et où il est condisciple de Lamartine, Terme effectue des études médicales à Paris et soutient le 19 août 1816 sa thèse : *Propositions médico-physiologiques*. De retour à Lyon, il n'ouvre pas de cabinet médical, profondément affecté, selon son ami et biographe Louis Guillard, par son impuissance à sauver son frère cadet, Claude Nicolas, dit Clodion (1^{er} avril 1792-8 février 1820). Mais il pratique cependant activement la médecine en soignant gratuitement les indigents. Dans ce but, il est en 1818 l'un des fondateurs du Dispensaire médical, avec Comarmond* et trois autres médecins, et il défend dans un rapport publié en 1826 l'utilité de cet établissement, qui agit conjointement avec les hôpitaux, et non concurremment. À la même époque, il se préoccupe d'améliorations agricoles et il en rend compte à la Société d'agriculture. Il s'intéresse aux questions sociales, et, analysant les premiers enseignements que l'on peut tirer de la création en 1829 d'un dépôt de mendicité à Lyon, il préconise dans un rapport publié en 1830 la multiplication de ces établissements et leur prise en charge par les départements. Il appartient à la loge du *Parfait Silence*, aux côtés d'un certain nombre de notables favorables à la monarchie constitutionnelle, et il soutient *Le Précurseur*, journal d'opposition libérale, auquel il collabore à partir de 1827. Il participe à la fondation de la Société pour l'instruction élémentaire, qui établit des écoles gratuites dirigées par des instituteurs laïcs, et il en assure la présidence de 1828 à 1840. En 1830, Terme est nommé membre de la commission provisoire d'administration de la ville, et il devient le premier adjoint du nouveau maire, Gabriel Prunelle*. Il remplace le maire qui est absent lorsque les ouvriers chômeurs manifestent, en janvier 1831, et cherche des solutions à leurs difficultés, de concert avec son collègue Arlès-Dufour*. Soucieux d'alléger les charges fiscales pesant sur les classes laborieuses, il fait preuve d'un esprit résolument progressiste lorsque, en tant que conseiller municipal, il défend l'impôt progressif sur le revenu

des citoyens aisés ou fortunés en vue de rembourser un emprunt contracté par la ville pour la construction du Grand Théâtre : il élabore un projet très précis quant aux modalités de l'imposition, justifie ce type d'impôt en faisant observer que ce sont les citoyens fortunés qui profitent le plus de l'équipement dont il s'agit, et il fait valoir qu'il n'est pas guidé par l'intérêt personnel en proposant cette mesure puisqu'il est le conseiller le plus imposé ! Bien qu'ayant abandonné en juillet 1831 ses fonctions au sein de la commission municipale, il se trouve amené à intervenir, lors de l'insurrection de novembre 1831, alors que Prunelle est de nouveau absent, pour venir en aide aux médecins qui apportent leurs soins aux blessés des deux partis et prêcher la modération. Partisan du dialogue, tout en étant défenseur de l'ordre, il agit de même lors de la révolte de 1834, et il obtient la levée du couvre-feu pour que les femmes des insurgés puissent ravitailler leurs familles. Nommé en 1831 membre du conseil général des hospices civils de Lyon, il en assume la présidence à partir de février 1832 (il succède à Stanislas Gilibert*), et il met en œuvre une politique active de rénovation des hôpitaux lyonnais : il institue la pratique du lit unique pour les malades, prend des mesures pour assurer la ventilation correcte de l'Hôtel Dieu, crée une salle pour les enfants malades à l'Hôpital de la Charité, procède à la construction d'un bâtiment à l'angle du quai du Rhône et de la rue de la Barre (dans le prolongement de la façade de l'Hôtel-Dieu due à Soufflot) afin d'installer correctement l'École secondaire de médecine qui prend en 1841 la suite de l'École préparatoire de médecine. Dans le même esprit social, il réalise une enquête sur le problème des enfants abandonnés ; il en fait l'objet de son discours de réception à l'Académie en 1836, et il fait paraître en 1837 en collaboration avec le Dr J. B. Monfalcon* un ouvrage intitulé *Histoire statistique et morale des enfants trouvés*, qui propose, après un exposé historique détaillé et l'analyse de nombreuses données statistiques, diverses mesures propres à atténuer les conséquences de cette plaie humanitaire. Les auteurs s'opposent notamment à la pratique des tours disposés à la porte des hôpitaux où l'on peut déposer anonymement les nouveau-nés abandonnés, ce qui favorise, selon eux, les abandons d'enfants ; malgré des oppositions parfois éloquentes (en particulier celle de Lamartine), leurs idées finiront par être mises en pratique. Cet ouvrage est honoré par le prix Montyon décerné par l'Académie française, et réédité trois ans plus tard avec des additions. Terme revient au conseil municipal en 1838, et, devenu maire de Lyon en octobre 1840, il réagit efficacement lors de l'inondation qui, en novembre, peu de temps après son élection, afflige la ville, et provoque l'effondrement de plusieurs centaines d'immeubles. Il dirige avec aménité mais fermeté le conseil municipal, et fait adopter une série de mesures qui modifient le visage de la ville et lui valent la reconnaissance des Lyonnais. La liste en est longue. On retiendra l'aplanissement et le pavage des rues, la généralisation des trottoirs pour protéger les piétons des voitures (grâce à une loi votée à son initiative), l'éclairage urbain au gaz, d'abord réservé aux quartiers opulents et bientôt étendu à toute la ville, l'adduction d'eau potable. Convaincu des bienfaits qu'apporte la distribution d'eau potable à chaque foyer, Terme se livre personnellement à une grande enquête sur les moyens employés pour assurer l'adduction d'eau dans plusieurs villes européennes ; il discute dans un volumineux rapport, comportant une substantielle partie historique, les avantages et les inconvénients des divers projets susceptibles d'être mis en œuvre à Lyon. Bien que ses préférences personnelles, justifiées par des raisons de salubrité, et conformes aux recommandations du corps médical, aillent aux

eaux de source, il se ralliera finalement à l'opinion exprimée par la majorité du conseil municipal qui penche en faveur du captage de l'eau du Rhône. Il entreprend de restructurer la presqu'île, en faisant percer des voies nouvelles dans le sens Nord-Sud, telles que la rue Centrale (act. rue de Brest) et la rue Bourbon (act. rue Victor-Hugo), qui permettent la liaison entre le quartier Perrache et les Terreaux, et vont servir de modèles aux grandes opérations réalisées sous le Second Empire. Il commence l'aménagement des quais (quai Saint-Antoine, quai des Étroits). En même temps, il fait construire de nouvelles églises (telles que l'église Saint-François-de Sales dans le quartier Perrache, et l'église du Point du Jour) et procéder à la restauration (souvent peu fidèle, comme c'est souvent le cas à l'époque) de divers édifices anciens (Saint-Bonaventure). Membre du conseil général en 1831, il est à l'origine de plusieurs améliorations du réseau routier du département. Élu député du 5^e collège du Rhône (Villefranche) le 9 juillet 1842 – par 306 voix contre 272 à Laurent Humblot* –, et réélu le 1^{er} août 1846 par 472 voix contre 349 à Lacroix, il siège au centre droit. Il monte rarement à la tribune, mais il intervient sur les voiries des villes et il défend, en invoquant la nécessité de la décentralisation, l'existence de l'atelier monétaire de Lyon dont la suppression est envisagée; en revanche, il soutient efficacement les projets locaux dans les bureaux ministériels. Il avait épousé à Lyon le 5 juin 1822 Jeanne Marguerite Billiet (Fontaines 9 brumaire an X [31 octobre 1801-Lyon 9 mars 1837), fille de Jean-Claude Billiet, riche négociant à Lyon et propriétaire à Chamelet (Rhône), et de Jeanne Thibaudier. De ce mariage sont issus trois fils qui ont pris part à la vie politique et assumé des responsabilités importantes, notamment à Lyon. L'aîné, Jean-Marie dit Joannès Terme (Lyon 11 mai 1823-Denicé 22 avril 1888), est maire de Saint-Just d'Avray (où son père possédait le château de Longeval) de 1850 à 1870, puis de Denicé, conseiller général du Rhône et député au Corps législatif de 1863 à 1870. Le deuxième, Jean-Jacques Frédéric dit Frederick Terme (Lyon 21 février 1825-Paris 9^e 29 décembre 1881) est d'abord diplomate, consul à Trieste, puis journaliste, et concourt, dit-on, à la fondation du *Progrès de Lyon*, avant de devenir directeur de *Lyon-Journal*; sous le Second Empire il est candidat malchanceux à Paris en 1869 à des élections au Corps législatif. Le plus jeune, Antoine-Catherin dit Antonin Terme (Lyon, 30 mars 1828-21 décembre 1902), ancien officier de marine, après avoir été maire de Chamelet (Rhône) de 1865 à 1870, s'expatrie temporairement à Liège où il devient membre de l'Institut archéologique liégeois en 1877 (président en 1885); en raison de ses compétences en matière d'arts décoratifs, il revient à Lyon à la prière d'Édouard Aynard* pour prendre la direction du Musée d'art et d'industrie établi à Lyon par la Chambre de commerce; ce musée devient par ses soins le Musée des tissus; Antonin Terme en classe les collections d'une manière rationnelle, et il prépare le catalogue, qui sera publié en 1902. Jean François Terme, qui est lors de son décès officier de la Légion d'honneur, décède le 8 décembre 1847 à l'Hôtel-de-ville de Lyon où il réside en qualité de maire, à la suite de l'opération d'une hernie étranglée (une des premières interventions chirurgicales effectuées sous anesthésie). La déclaration est faite par son premier adjoint, Clément Reyre (fils de Vincent Reyre*), qui lui succède à la mairie, sans avoir confirmation de son mandat en raison des événements de février 1848. Cette mort provoque d'unanimes regrets dans la population. Son nom est donné à une rue du 1^{er} arr. (ancienne Petite-rue-Sainte-Catherine), par délibération du conseil municipal du 4 août 1854.

ACADÉMIE

Le 14 juillet 1827, répondant à un courrier de Dumas* qui sollicite des renseignements sur les Willermoz pour son *Histoire de l'Académie*, Terme demande à être candidat à l'Académie : sans suite (Ac.Ms270 f°77). De nouveau candidat en 1830 (Rapport par Achard-James* sur les titres académiques de M. Terme, Ac.Ms123ter f°317), il se fait rayer de la liste des demandeurs le 21 décembre 1830, peut-être en raison de divergences de vues entre la mairie et l'Académie sur le mode d'administration de la Martinière, et sur l'éventuelle réunion de la bibliothèque de l'académie avec les autres bibliothèques (projet du maire Prunelle*). Puis il se ravise, et il est élu membre de l'Académie de Lyon le 11 janvier 1831 ; il est président à deux reprises, en 1839 et en 1844. En 1838, Terme et Monfalcon* font adopter le principe d'une statistique du département du Rhône qui serait exécutée sous l'égide de l'Académie ; ce projet n'est pas suivi de réalisation immédiate, mais sera repris par les pouvoirs publics une douzaine d'années plus tard. À la séance du 14 décembre 1847, « *Richard de Laprade demande à présenter des observations sur le rang qui a été assigné à l'Académie aux funérailles de M. Terme de Lyon. Il fait remarquer que la dignité de la Compagnie a été méconnue dans la désignation de ce rang, et il conclut qu'une réclamation soit faite à M. le maire à ce sujet. Après une discussion à laquelle prennent part MM. Prunelle, Jourdan, Bonnardet et Grandperret, on arrête que M. le Président et le secrétaire se rendront auprès de M. le maire pour lui présenter les observations de la Compagnie* » . La discussion reprendra à la séance du 21 décembre après le retour de la délégation, qui aura obtenu que « *l'Académie tiennne rang dans les cérémonies publiques après le corps académique universitaire* » , conformément à l'usage consacré en 1839, méconnu par erreur par le préfet. Il occupe le fauteuil 4, section 3 Lettres, à la création des fauteuils en 1847. Six ans après sa mort, Louis Guillard* consacre son discours de réception à l'Éloge de Jean François Terme (*MEM L 13*, 1853). Terme est également membre de la Société d'agriculture du département du Rhône (1818), du Cercle littéraire de Lyon (1821, président 1827), de la Société du dispensaire de Lyon, de la Société de médecine de Lyon.

BIBLIOGRAPHIE

F. Rude, « Entre le libéralisme et le socialisme. Quelques médecins lyonnais aux temps romantiques » , in « Lyon et la médecine, 43 av. J.-C.-1958 » , *Rev. lyon. méd.*, 1958, p. 159-182. – P. Bertrand, L. Jasseron, « Les médecins qui furent maires de Lyon » , *Ibidem*, p. 190-204. – B. B., *DHL*. – R. et C.

ICONOGRAPHIE

Buste par Bonassieux à l'Hôtel-de-ville de Lyon.

MANUSCRITS

En réponse à une demande de Dumas, il précise dans un courrier du 22 décembre 1838 les écrits qu'il a publiés (Ac.Ms270 f°200). – *Discours à S.A. le duc d'Orléans, lors de sa venue à Lyon* le 19 novembre 1839 avec copie de la réponse (Ac.Ms279-1-1 pièce 2). – *Discours de Terme, président à l'ouverture de la séance publique du 12 août 1845* (3f) (Ac.Ms279-1 pièce 50). – *Éloge*

de M. Terme, discours de réception de L. Guillard* (Ac.Ms290-1, 25 p.). – *Essai topographique sur le Bas-Bugey*, 20 p. in-4°, 1818 (BML, Mss Soc. d'Agriculture).

PUBLICATIONS

Avec Goullard, « Rapport sur la pratique médico-chirurgicale du dispensaire de Lyon pendant la première année », *Rapport de la Société du dispensaire*, 1819, p. 25-48. – *Rapport présenté à la Société d'agriculture du département du Rhône, sur les établissements formés par M. Poidebard à St-Alban*, Lyon : Barret, 1823. – *Rapport sur l'appareil vinificateur de Mlle Gervais...*, Lyon : Barret, 1823. – *Notice sur Mr Willermoz, membre de la Société royale d'agriculture de Lyon*, Lyon : Barret, 1823. – *Considérations sur les secours publics aux indigens malades dans la ville de Lyon*, Lyon : Perrin, 1826. – *Lettre à Messieurs les membres de la Commission des finances du Conseil municipal sur l'impôt progressif*, Lyon : Perrin, 1832. – *Enfants trouvés, discours de réception à l'Académie de Lyon*, Lyon : Boitel, 1836. – *Histoire statistique et morale des enfants trouvés* (avec Monfalcon), Lyon : Savy, 1837. – *Nouvelles considérations sur les enfants trouvés, suivies des rapports [...] faits à l'Académie des sciences morales et politiques par M. Benoiston de Châteauneuf et à l'Académie française par M. Villemain*, (avec Monfalcon), Paris : Baillière, Lyon : Bajat, 1838. – *CR des travaux de l'Académie [...] pendant l'année 1839*, Lyon : Perrin, 1840. – *Histoire des enfants trouvés*, (avec Monfalcon), nouvelle édition, Paris : Paulin, 1840. – *Rapport sur l'inondation de 1840 présenté à M. le Préfet du Rhône...*, Lyon : impr. Charvin et Nigon, 1841. – *Des eaux potables à distribuer pour l'usage des particuliers et le service public. Rapport présenté au Conseil municipal de Lyon*. Lyon : Nigon, 1843 (réimpr. 1888). – *Rapport sur l'association houillère des bassins de la Loire, présenté au conseil municipal de la ville de Lyon...*, Lyon : Nigon, 1845. – *Mémoire sur la question de l'embarcadère du chemin de fer de Paris à Lyon*, Lyon : Nigon, 1845. – *Rapport présenté par M. le maire au conseil municipal (sur le budget supplémentaire des hospices)*, Lyon : impr. Dumoulin et Ronet, 1847.